

<https://cdurable.info/Ouverture-d-une-formation-de-chargee-de-developpement-durable-en-PME-PMI,949.html>

Un partenariat M&C - CRTA

Ouverture d'une formation de Chargé(e) de Développement Durable en PME-PMI et Collectivité Territoriale



Finance - Contribution Economique - Entreprises durables -

Date de mise en ligne : lundi 14 avril 2008

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Former un(e) chargé(e) de Développement Durable au sein de votre organisation. Financement dans le cadre du plan de formation, d'une période de professionnalisation, d'un DIF...

 [Télécharger la présentation de la formation au format .pdf](#)

Quelles seraient les missions du responsable DD de votre entreprise ?

Véritable interface entre les différents acteurs de l'entreprise et ses parties prenantes (clients, fournisseurs, riverains, organismes publics et associatifs...), **un(e) chargé(e) de DD participe à la prise en compte et à la mise en oeuvre des principes du développement durable dans la politique et la stratégie de l'entreprise**. Interlocuteur et référent des principales directions de l'entreprise, **il informe, conseille et accompagne la traduction de la politique DD de l'entreprise en un plan d'actions opérationnelles**. A ce titre, **il sensibilise, fédère et motive toutes les parties prenantes autour du projet, rend compte et communique sur les actions conduites et les résultats obtenus en interne au sein de l'entreprise et en externe auprès des parties intéressées**.

Cadre d'emploi :

La fonction de chargé(e) de Développement Durable peut être occupée par **une personne ayant déjà une autre fonction dans l'entreprise** (au sein du service « ressources humaines », « qualité, sécurité environnement », « communication : marketing », gestion administrative et financière »...). Elle peut également donner lieu à **la création d'un poste** à part entière dans un de ses services. L'emploi peut aussi être exercé à **temps partagé** entre plusieurs petites entreprises (dans le cadre d'un groupement d'employeurs, d'une association...) ou dans une organisation consulaire, professionnelle ou au sein de tout autre organisme d'appui aux entreprises.

Les objectifs de la formation :

Permettre à des salariés et/ou demandeurs d'emploi, d'**initier, mettre en oeuvre ou conforter une démarche de Développement Durable au sein de leur structure**.

Le public concerné par la formation :

Toute personne, salarié ou demandeur d'emploi ayant eu **une expérience professionnelle de 3 ans minimum** dans une fonction d'agent de maîtrise ou d'encadrement.

L'organisation de la formation :

La formation se compose de **4 unités organisées autour des missions principales du chargé(e) de Développement Durable**

- Identifier les principes, enjeux et opportunités du Développement Durable

- Mettre en oeuvre les principes du Développement Durable : possibilités d'action et outils
- Fédérer, motiver et accompagner les acteurs de l'entreprise
- Communiquer et rendre compte

Le programme :

Les unités d'une durée totale de **189 heures** de formation sont réparties entre octobre 2008 et avril 2009.

Chaque unité de formation sera suivie d'une application en entreprise restituée lors de journées pratiques (2 journées entre chaque module) : retour d'expérience avec présentation d'un mini-projet et échanges sur les difficultés rencontrées.

Le groupe sera composé de **12 personnes maximum**. Les personnes qui ne pourraient pas intégrer le 1er groupe seront positionnées dans une liste d'attente qui pourra faire l'objet d'un 2ème groupe.

Délais d'inscription et conditions :

31 juillet 2008

Conditions d'admission :

- ▶ 3 ans d'expérience dans une fonction d'agent de maîtrise ou d'encadrement.
- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique.

Post-scriptum :

Contact CRTA : [Michèle HENRY](#)

Tél : 04 90 13 46 00 - Fax : 04 90 13 46 09

site du CRTA : <http://www.crt-a-avignon.com/>